

## AVIS

Département de la SARTHE	République Française
Canton de La Suze	Commune de Guécélard
<b>RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>MARDI 31 JANVIER 2023 à 20h30 à la mairie (salle du conseil)</b>	

### ORDRE DU JOUR

- 1. Etude du procès-verbal de la séance du 06 décembre 2022**
- 2. Décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT**
- 3. Délibérations**
  - 3.1 ADMINISTRATION GENERALE – Convention d'accueil en fourrière des animaux errants et/ou dangereux.
  - 3.2 ADMINISTRATION GENERALE – Convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'une halle photovoltaïque sur les terrains de tennis.
  - 3.3 ADMINISTRATION GENERALE – Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain Mobilité Le Mans-Sarthe – Convention de financement et de partenariat dans le cadre des modalités de gestion de la station d'autopartage Mouv'n Go.
  - 3.4 ADMINISTRATION GENERALE – Participation au groupement de commandes de la CDC Val de Sarthe relatif aux travaux de voirie et de réseaux divers.
  - 3.5 COMMUNICATION – Mise à jour du règlement communication.
  - 3.6 URBANISME – Arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.
  - 3.7 FINANCES – Budget principal – Utilisation des dépenses imprévues.
  - 3.8 FINANCES – Demande de subventions des associations.
  - 3.9 FINANCES – Budget principal : ouverture des crédits d'investissement.
  - 3.10 FINANCES – Demande de subvention d'investissement au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.
  - 3.11 FINANCES – Reversement de la taxe d'aménagement à la Communauté de communes.
  - 3.12 FINANCES – Facturation de la remise en état du parquet de la salle des fêtes à une association.
  - 3.13 VIE EDUCATIVE – Mise à jour du règlement « restauration scolaire et accueil périscolaire ».
  - 3.14 RESSOURCES HUMAINES – Recrutement d'enseignants pour les études surveillées.
  - 3.15 FINANCES – Tarification des études surveillées.
  - 3.16 RESSOURCES HUMAINES – Création d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation pour accroissement temporaire d'activité.
  - 3.17 RESSOURCES HUMAINES – Avantage en nature repas 2023.
  - 3.18 RESSOURCES HUMAINES – Création et suppression d'un emploi permanent d'adjoint administratif.
- 4. Informations diverses**
- 5. Questions diverses**

Le Maire,  
Alain VIOT

